

## Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département : Var

Commune : Cogolin

Appellation : **Résidences La Brigantine et La Galiote des Marines de Cogolin**

Auteur : ATEA-SETAP

Date : 1965-1971

Labellisation : décision préfectorale du 4 juin 2018

Eugène Beaudouin est chargé en 1964 d'élaborer un plan d'aménagement pour la zone de la Foux, vaste étendue marécageuse à l'embouchure de la rivière la Giscle, au fond du golfe de Saint-Tropez. Mais François Spoerry ayant obtenu, en juin 1966, le permis de construire de Port Grimaud, sur la rive nord de la Giscle, le programme balnéaire est finalement limité au cordon littoral de la commune de Cogolin, autour d'un port de plaisance communal et privé (40 ha).

Beaudouin fait appel à l'ATEA- SETAP dirigée notamment par les architectes Guy Lagneau, Michel Weill et Jean Dimitrijevic, pour la construction des 3 programmes de logements collectifs. ATEA-SETAP est une équipe pluridisciplinaire d'architectes et d'ingénieurs dont l'objectif est d'offrir aux maîtres d'ouvrage publics ou privés, une maîtrise complète des processus de conception et de réalisation dans une démarche qui considère l'architecture, l'urbanisme et la technique comme un projet total.



© DRAC PACA 2012

La composition en plan de masse des Marines de Cogolin essaye d'échapper aux logiques traditionnelles des quartiers portuaires, notamment pour éviter une connotation urbaine sur le territoire des vacances. Dérigeant à l'orthogonalité, aux imposants linéaires de quais et aux constructions en front de mer, le projet tente encore d'apporter une alternative au projet voisin de Port Grimaud jugé trop consommateur d'espace avec ses maisons mitoyennes et surtout trop élitiste. Il apporte une critique au style même de la cité lacustre en proposant une grande variété de typologies de logements et une architecture méditerranéenne anti pastiche.

L'ensemble immobilier est réparti en 3 groupements : La Galiote (200 logements + 50 commerces), La Brigantine (160 logements) et La Cascadelle (240 logements) qui sera modifié et réalisé plus tard par d'autres architectes. Le plan de masse en arabesque comprend de véritables quais en gradins habités permettant d'offrir des vues mer en double orientation. Dans ce site assez plat, la volumétrie variée ne constitue jamais un écran aux vues sur la mer et sur l'arrière-pays. La composition habile des cellules permet aux architectes de proposer de véritables villas groupées installées au-dessus des services généraux, des commerces et des stationnements. Les formes organiques des bâtiments épousent celles des bassins formant des plans "en virgule" rythmés par des césures verticales. La fragmentation des volumes permet de démultiplier les espaces publics, ruelles, escaliers, placettes. Il y règne une véritable ambiance villageoise grâce à la lumière naturelle omniprésente, aux matériaux inspirés des techniques traditionnelles et à la végétation méditerranéenne.

Au-delà de la variété des volumes, la conception et l'organisation des cellules est fonctionnelle et rationalisée, basée sur des plans types qui favorisent l'utilisation de procédés préfabriqués et standardisés sans effets répétitifs.

Chaque résidence dispose d'extensions sur l'extérieur sous forme de patios, loggias et balcons rendus intimes par le décalage des cellules. Les enduits rustiques très épais colorés par les tons naturels des agrégats, les fenêtres et portes à croisées en bois vernis, les protections en ferronnerie et les sols (terres cuites, calades, pierre, opus incertum) offrent une gamme variée rompant la monotonie. La principale spécificité de cette réalisation réside en définitive dans cette volonté d'unité architecturale, de la conception du plan de masse général à la décoration et aux aménagements.

Les concepteurs apportent ici une réponse innovante à la question des aménagements portuaires linéaires. L'œuvre a été publiée dans des revues de référence, sa notoriété a contribué à celle de l'ATEA-SETAP.

*Auteur : DRAC PACA 2018*

**Source :** BARTOLI, Pascale, Thèse de doctorat en architecture, « Expérimentations et innovations des programmes résidentiels de vacances dans la période des Trente Glorieuses. Le cas du littoral varois », 2010-2014.